

# Gironde

## BASSIN D'ARCACHON

# La démolition de la cabane tchanquée est lancée

Cet emblème du bassin d'Arcachon sera reconstruit, à l'identique, aux côtés de sa jumelle, sur l'île aux Oiseaux

Sabine Menet  
s.menet@sudouest.fr

« Nous sommes en train de vivre un événement fort pour tout le bassin d'Arcachon et la région Nouvelle-Aquitaine », commentait hier Patrick Davet, le maire de La Teste-de-Buch, alors que débutent les travaux de démolition de la cabane tchanquée n° 3 aux volets rouges, qui devraient s'achever en fin d'année 2023, avant sa reconstruction. En avant poste sur l'île aux Oiseaux, avec sa jumelle aux volets blancs, elle est l'un des emblèmes du territoire.

Construites sur pilotis, les cabanes, qui tirent leur nom du gascon « chancas » (échasses), constituent la toile de fond de nombreuses cartes postales. À l'instar de la dune du Pilat, autre joyau du bassin d'Arcachon qui se trouve, lui aussi, sur le territoire de La Teste-de-Buch, les cabanes tchanquées sont un symbole, une identité, un enjeu.

Alors, quand l'un de ses patrimoines se retrouve en péril, une vaste opération de sauvetage se

### MORCEAU DE CABANE

Les dons se poursuivent auprès de la Fondation du patrimoine en ligne sur le site : [www.fondation-patrimoine.org/les-projets/cabane-tchanquee-n3-a-la-teste-de-buch](http://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/cabane-tchanquee-n3-a-la-teste-de-buch) ou par voie postale. La Ville de La Teste a souhaité que chaque donateur puisse récupérer un morceau de la cabane en guise de souvenir.

met en œuvre. Déjà, en 2007, l'état de délabrement de la cabane aux volets blancs, la n° 53, datant de 1948, avait nécessité sa déconstruction et reconstruction à l'identique. Aujourd'hui, c'est au tour de voisine, celle aux volets rouges, la n° 3.

### Un million d'euros

Construite en 1883 et détruite par la tempête de 1943, la cabane avait déjà été rebâtie en 1945. Aujourd'hui, ses fondations vacillent. En 2019, confrontés au coût de sa réhabilitation, ses occupants s'en sont dessaisés au profit du Conservatoire du littoral qui en a confié la gestion à la



Les travaux de démolition devraient s'achever en fin d'année 2023. Le maire a scié lui-même un morceau de la rembarde. PHOTOS GUILLAUME BONNAUD / « SUD OUEST »

Ville de La Teste. C'est elle qui a réalisé les premiers travaux visant à consolider les piliers et éviter son effondrement avant de faire appel à la générosité nationale pour boucler le budget de sa complète remise en état. Soit 1 million d'euros afin de la détruire et de la reconstruire à l'identique.

Avec la commune de La Teste-de-Buch, l'État, la Région, l'Europe, le Parc marin et le Conservatoire du littoral amènent plus de la moitié de la somme. Le reste provient de fonds privés aux-

quels participent notamment la Fondation du Crédit agricole, l'Union des bateliers, Stoa et Véolia. Et, surtout, la Fondation du patrimoine que préside l'animateur Stéphane Bern.

### 347 donateurs privés

Candidate malheureuse au Loto régional du patrimoine, la cabane tchanquée a obtenu un concours départemental. Mais surtout, elle est devenue l'objet d'une vaste collecte de dons auprès des particuliers et des entreprises.

Délégué régional de la Fondation du patrimoine, Gérald de Maleville avait déjà travaillé sur la cabane n° 53. « La reconstruction de la cabane n° 3 a suscité un fort engouement, on sent que le territoire y est très attaché », témoigne-t-il en évoquant les 347 donateurs qui, à ce jour, ont permis de récolter 117 000 euros. Parmi eux, la Ville d'Arcachon est la seule des communes du Bassin à avoir participé à l'opération.

La cagnotte reste toutefois ouverte jusqu'à la fin des travaux de reconstruction prévus pour juin



2024. Il faut dire que le budget global n'est pas tout à fait bouclé. Néanmoins, les travaux débutent

---

« La reconstruction de la cabane n° 3 a suscité un fort engouement, on sent que le territoire y est très attaché »

sous la houlette de l'architecte testerin Jean Dubrous qui, associé à l'expert en construction bois Jean-Jacques Soulas, avait déjà encadré le chantier de la n° 53.

« Les pilotis et l'escalier seront réalisés en azobé, un bois exotique de classe 5, naturellement imputrescible dans l'eau salée. Tout le reste sera en pin maritime issu de la forêt incendiée et en chêne. Il n'y aura ni solvant, ni produit chimique », précise-t-il.

Une exigence environnementale qui se conjugue aux aléas de la météo et contraintes des marées. Qu'advient-il ensuite de la cabane qui, précisons-le si besoin était, conservera ses volets rouges ? « Nous y réfléchissons. Nous voulons, comme sa voisine qui sert de support pédagogique aux enfants, l'ouvrir au public », annonce le maire.